

Ecrit par Laurent Garcia le 11 mars 2020

Helen traiteur ne veut pas céder à la psychose

Evoquant la conjoncture actuelle liée au coronavirus 'Covid-19', la société de Morières-lès-Avignon Helen traiteur appelle à n'annuler que les événements qui sont justifiés et souhaite envisager les conditions de la reprise. « Aujourd'hui, notre entreprise est en danger, nos collaborateurs connaissent une activité réduite, nos fournisseurs et nos clients s'interrogent, constate <u>Eric-Helen Louis</u>, dirigeant de <u>Helen traiteur</u>. Les annulations dues au virus ont une conséquence directe sur notre chiffre d'affaires. »

« Ces annulations concernent des prestations que nous avions anticipées et organisées, confirme Alain Marcotullio, président de l'association 'Les Traiteurs de France', réseau national de 37 traiteurs organisateurs de réceptions indépendants haut de gamme, créée en 1996. Le personnel était en place en cuisine pour produire, les achats ont été effectués pour la plupart et le niveau de chiffre d'affaires prévisionnel nous permettait d'assurer toutes nos charges. Mais ces annulations ne sont pas prises en compte par nos compagnies d'assurance. Les mesures prises par le gouvernement sont importantes mais pas suffisantes et il faut prévoir l'avenir ».

Tout en intégrant les risques de contamination ainsi que les conséquences sociales d'un trop grand nombre de reports, l'entreprise Helen Traiteur créée en 1959 et membre fondateur des Traiteurs de France, propose donc 2 pistes de réflexion. La première, travailler en concertation avec les autorités pour garantir la bonne tenue des nombreux événements qui n'entrent pas dans le cadre de la prévention. L'objectif étant de ne pas sur-pénalisés les événements, et il faut maintenir ce qui peut l'être, tout en respectant les consignes de prévention. La deuxième, collaborer avec les clients pour mettre un place un plan de reconstruction des événements reportés même si les dates ne peuvent être encore précisées.